



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 janvier 2017

Le président débute l'assemblée générale ordinaire de l'AAPPMA de MOLSHEIM à 10H00 heures en saluant la soixantaine de membres présents ainsi que:

Monsieur MATHIEU Patrick, président du Comité Technique de Gestion Piscicole du Bassin Bruche – Mossig représentant la Fédération.

Messieurs les représentants des AAPP voisines.

Monsieur le représentant de la presse locale.

Monsieur le député maire Laurent FURST, présent en début de séance, s'est excusé étant pris par ailleurs.

Il poursuit avec les remerciements au comité et aux bénévoles qui ont soutenu l'association, pour leur présence et leur aide, permettant de concrétiser les objectifs fixés et d'organiser les manifestations au cours de l'année écoulée.

Il nous invite alors à s'associer à lui, pour une minute de silence à la mémoire des membres et amis disparus.

Puis, le président donne lecture de l'ordre du jour :

### Ordre du jour

1. Le mot du Président
2. Lecture du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 janvier 2016.
3. Compte rendu financier de l'exercice 2016.
4. Présentation et acceptation du budget prévisionnel 2017
5. Rapport des réviseurs aux comptes.
6. Quitus au trésorier et au conseil d'administration pour la gestion de l'association.
7. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2017.
8. Rapport d'activités 2016.
9. Programme 2017.
  - Repeuplement 2016/2017.
  - Règlementation 2017
  - Cartes de pêche 2017 (Tarifs et nouveautés)
  - Calendrier prévisionnel 2017.
  - Date de l'assemblée générale 2017
  - Divers
10. Question au conseil d'administration et aux invités

Le président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

## DEBAT

### **Point N°1: (Préambule)**

Le président fait la rétrospective de l'année 2016. IL souligne la baisse de fréquentation et des recettes lors des différentes manifestations, ce qui a pour conséquence de générer un déficit toutefois acceptable. Ce constat entraîne une nécessaire réorganisation des investissements, pour un retour rapide à l'équilibre.

### Mot du président : (texte intégral)

Chers membres,

L'année 2016 s'achève avec une réussite satisfaisante pour nos différentes manifestations réalisées au courant de cette saison.

Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus :

Fêtes de famille,

Journées récréatives de différentes associations,

Accueil des comités d'entreprises du secteur.

Ainsi que l'ensemble des sponsors qui ont permis la réalisation de l'agenda 2017.

Je souhaite que 2017 remporte le même succès, voire même mieux au niveau des concours de pêche. Il manque quelques participants pour mieux assurer nos manifestations.

Quelques nouveautés pour la saison à venir :

- L'A.A.P.P.M.A. de Molsheim a adhéré à l'URNE avec la Bruche et le Dachsteinerbach.
- Elle a créé deux nouvelles cartes, annuelle et journalière, pour les étangs du Zich, idem que Mutzig.
- La vente de cartes peut se faire par internet.
- Un nouveau site a été créé par Clément SALOMON et suivi par Jean-Claude SPIESER et l'ensemble du comité.
- Deux membres se sont joints au Conseil d'Administration : MEHL Bernard de Molsheim et Jérémy GALVANI de Strasbourg, merci à eux.

En ce qui concerne les gardes, Yannick GRASSER, Christophe KREBS et Gaëtan CHARTON ont démissionné de leurs fonctions. Serge RUDLOFF nous rejoindra en tant que garde.

Le 8 juillet 2017, on organisera une pêche inter-sociétés.

Je remercie l'équipe qui m'entoure, ainsi que nos épouses qui sont toujours présentes pour nous secondar dans nos tâches.

Pour finir, je vous souhaite à tous une très bonne année 2017, une bonne santé ainsi qu'une excellente année halieutique.

### **Point N°2**

Le président propose de sursoir à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 janvier 2016. Il invite les personnes qui le désirent à le consulter après les débats.

Il informe l'assemblée, que ce document est également consultable sur le site internet de l'AAPPMA Molsheim, dans l'onglet "Informations", sous Assemblée générale.

### **Point N°3**

Le compte-rendu financier, exercice 2016, est présenté par Jean-Claude SPIESER, trésorier de l'AAPPMA Molsheim :

L'exercice 2016 a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2016 avec un actif de 44270,49 €.

Les comptes ont été arrêtés le 31 décembre 2016 avec un actif s'élevant à 43186,75 € répartis comme suit :

Compte courant CMDP	solde créditeur	957,63 €
Compte épargne CMDP	solde créditeur	41560,87 €
Caisse de trésorerie	solde créditeur	562,41 €
Caisse buvettes	solde créditeur	105,84 €

Les recettes et les dépenses pour cette même période s'élèvent respectivement à 32707,88 € pour les recettes et à 33791,62 € pour les dépenses.

On obtient un déficit de 1083,74 €.

En ce qui concerne les permis de pêche, ce sont 339 cartes vendues lors des ventes qui ont eu lieu au club house de l'association ainsi que des préparations de cartes suite aux dépôts de demandes qui ont été faites dans la boîte à lettres prévue à cet effet chez Jacky du magasin de pêche FARIO à DORLISHEIM sur la période de mi-janvier à mi mars.

Celui-ci a prit la relève à partir du 20 mars et cela jusqu'à fin novembre à concurrence de 571 ventes tout permis confondus, ce qui représente 62.7%.

Il le remercie chaleureusement au nom de l'AAPPMA, pour l'aide qu'il nous accorde et sa disponibilité.

Le nombre de cartes dites annuelles comprenant les cartes majeures, mineures, femmes, découvertes enfant est pratiquement identique par rapport à l'année passée avec 580 contre 583. Ce décompte comprend : La vente de 383 cartes adultes, en baisse de 11,5 %, 50 cartes mineures et 38 découvertes femmes, vente qui ont presque doublées cette année, soit 471 permis membres actifs contre 497 en 2015 et qui représente une baisse de 5.5 %.

Les cartes découvertes enfants au nombre de 109 restent dans une bonne dynamique de vente avec une augmentation de plus de 26 %. Elle compense la perte de membres en cartes adultes mais pas en termes de cotisations qui sont nettement plus basses pour les enfants.

Concernant les autres cartes dites "membres non actifs" ce sont 190 cartes journalières avec CPMA vendues. Il y a aussi eu 23 permissions journalières et 6 mensuelles mais pas de cartes hebdomadaires cette année.

Les cartes sur l'étang de la Chapelle à Mutzig ont également connu un grand succès. La vente de ces cartes, au nombre de 16 pour la carte Loisirs et 92 pour les cartes journalières porte le total des ventes toutes cartes confondues à 907 soit 48 de moins qu'en 2015.

D'une manière générale, on notera encore cette année des ventes en baisse principalement les cartes adultes, mais qui n'est cependant pas si dramatique puisque les autres cartes mineures, découvertes femmes et enfants sont en hausse. Par contre ces différences ne compensent pas la baisse des recettes en termes de cotisations.

Concernant les cartes journalières avec CPMA, ont-elles encore bien baissées cette année de près de 30 %, malgré que nous ayons clos la vente des cartes avec un mois supplémentaire par rapport à l'année précédente (30 novembre 2016).

En ce qui concerne l'évolution des types de membres avec des cartes à l'année, ce sont 310 membres hors cartes vacances, journalières et permissions soit à peu près 52% qui ont repris leur carte de pêche à l'AAPPMA de Molsheim.

286 nouveaux membres ou pêcheurs qui n'étaient pas détenteur de la carte de Molsheim en 2015 ont choisi notre association. Sur la totalité des membres de cartes annuelles, 95 sont domiciliés à Molsheim soit 20%.

Le produit des taxes fédérales avec 9991,95 €, taxes piscicoles ou CPMA avec 11942,60 € avec un montant total de 21934,55 € qui a été reversé à la Fédération.

Comme chaque année l'association a pris en charge les 240 € correspondant aux taxes des cartes gratuites de 4 gardes-pêche dont 3 qui ne n'occupent plus cette fonction.

La recette de l'association pour les cartes de pêche s'élève à 14132,30 €. Ce qui donne un mouvement de fonds de 36066,85 € pour les seules cartes de pêche.

Concernant les cartes Bassin 116 cartes majeures et 6 cartes mineures ont été vendues et la somme de 3510 € a été reversée au Comité de Bassin, à qui nous avons également réglé la somme de 631,50 € qui correspond à la cotisation pour 421 membres ayant acquitté une CPMA en 2015.

Pour les manifestations et les locations, le bénéfice s'élève à 4499,12 €, en hausse par rapport à 2015 (environ 2100 €) majoritairement due aux locations avec comité d'entreprise. Les bénéfices s'élèvent respectivement à 28,97 € pour les manifestations et à 4470,15 € pour les locations. Ce sont ces recettes qui nous permettent de financer tout ou partie de nos projets et investissements. Malgré la hausse de nos recettes la catégorie investissements avec un montant total de 1083,02€ reste en deçà du budget alloué pour cette catégorie de dépenses. Celle-ci comprend l'achat de matériels et de matériaux pour les garde-corps de sécurisation au niveau des passerelles des étangs de concours, Iris et bassin.

Jean-Claude présente ensuite trois diapos qui récapitulent les dépenses et recettes par catégories. Dans la première nous retrouvons l'alevinage avec 13421,19 €, les dépenses festivités avec 12068,58 €, la catégorie club house pour 1575,87 €, les travaux pour 1370,36 €, la catégorie investissement vu précédemment en détails avec 1083,02€, le divers avec 783,98 €, l'assurance et le secrétariat pour respectivement 735,48 € et 716,61€.

La deuxième qui correspond à 640,18 € pour l'assemblée générale, 631,50 € pour le Comité de Bassin, 503,65 € d'impôts, 240 € de Fédération, 21,20 € de frais bancaires.

La troisième concerne la répartition des recettes avec 14132,30 € pour les cartes de pêche, 12097,55 pour la catégorie recettes festivités, 4470,15 pour les locations, 1680,76 en recettes diverses et 327,12 en revenus de placement.

Les frais de fonctionnement de l'association s'élèvent à 7570,35 €

Il évoque également le repeuplement pour la saison 2017. Le budget prévisionnel calculé est d'environ 10800 €. Une première partie pour un montant de 2706,08 € a été effectuée fin 2016.

Il présente ensuite le comparatif du budget prévisionnel établi pour 2016 avec le réel des dépenses et recettes et les variations dans chaque catégorie.

Que reflète les chiffres de ce bilan, que le global en terme de dépenses représente 12,8 % de moins que le budget prévisionnel ce qui nous permet de dire que nos dépenses sont maîtrisées. Pour les recettes les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les recettes des festivités n'ont pas connu le succès escompté avec près de 3400€ de moins, et cela pour beaucoup d'efforts et peu de résultats. Les revenus de placement sont eux aussi en baisse, ainsi que les locations qui elles aussi sont restées en-deçà du budget.

Les budgets de ces deux catégories avaient déjà été revus à la baisse ces deux dernières années. Les variations négatives pour les dépenses ne peuvent être que positives au sens où le budget alloué à ces diverses catégories n'a pas été dépassé, au contraire des variations positives qui ne correspondent en réalité qu'à une faible somme, environ 505 € dont la majeure partie correspond à du repeuplement, ce qui est positif en soi. Malgré ces difficultés à constituer une trésorerie le conseil d'administration avait décidé de maintenir le budget du repeuplement de la saison 2016. Le bilan aurait pu être positif si le résultat des festivités avait été meilleur. Il reste cependant négatif malgré les efforts à réduire les dépenses et ne pas dépasser les budgets alloués.

**Point N°4:**

Présentation du budget prévisionnel 2017 :

Le budget prévisionnel 2017, a été réajusté, certaines catégories compte tenu des écarts constatés lors du comparatif et de la conjoncture actuelle. Nous avons principalement réévalué dans les dépenses le repeuplement de la saison 2017 à 10750 € et en recettes les catégories cotisations cartes et recettes festivités respectivement à 14250 € pour la première et 14000 € pour la seconde.

Le budget 2017 à été réévalué à 34650 € soit 4100 € de moins qu'en 2016 et représente 10.6% de moins que le budget primitif.

Après avoir remercié l'assemblée, le trésorier les invite à poser des questions, et pour ceux qui le souhaite à consulter avec lui dans le détail les diverses catégories.

Le budget 2016 et prévisionnel 2017, présentés par le trésorier, n'appellent aucune question ou remarque.

**Point N°5:**

La parole est donnée aux réviseurs aux comptes sur la gestion financière de l'association. Messieurs BEHR Claude et TREMMEL Bernard soulignent la bonne tenue des livres de comptes qui sont rédigés avec minutie et de façon cohérente. Il pointe à cet effet le bon travail du trésorier, et adresse aussi les félicitations à l'ensemble du conseil d'administration pour son excellente gestion.

**Point N° 6:**

Monsieur TREMMEL Bernard et BEHR Claude, ainsi que l'assemblée donnent quitus au trésorier et au conseil d'administration pour l'ensemble de la gestion de l'exercice 2016.

**Point N° 7 :**

Le président interroge l'assemblée, afin que les volontaires, pour exercer les fonctions de réviseurs aux comptes en 2017, se fassent connaître.

Messieurs Bernard TREMMEL, demeurant, 20 faubourg des Vosges à DORLISHEIM et Christian JACQUIN demeurant, 2 rue des Tisserands à ROSHEIM, se portent volontaires pour exercer cette fonction.

L'assemblée valide leur candidature et approuve cette nomination à l'unanimité.

**Point N° 8 et 9 :**

Rapport d'activité, présenté par le vice président Bernard SCHALK.

L'AAPPMA de Molsheim compte plus de 900 membres toutes cartes de pêche confondues. Le conseil d'administration comporte 12 membres.

Deux candidats se présentent pour rejoindre l'équipe (Jérémy GALVANI et MEHL Bernard)

L'assemblée approuve à l'unanimité ces deux candidatures et l'intégration de Jérémy et Bernard au conseil d'administration.

**Les lots de pêche:**

La Bruche en amont du panneau de la pierre carrée situé à la limite de Molsheim route des loisirs jusqu'à la grande chute d'eau situé au lieu dit ZICH.

Le Dachsteinerbach sur le ban de Molsheim.

Les étangs du Zich à Molsheim.

L'étang de la Chapelle entre Dorlisheim et Mutzig

Le canal Couleaux à Molsheim (pêche interdite)

### **Les manifestations**

Le programme prévisionnel des manifestations pour 2016 a été respecté.  
Les résultats sont corrects bien qu'en baisse (voir compte rendu financier)  
Le programme prévisionnel 2017 est joint en annexe et affiché aux étangs du Zich.

### **Les Travaux:**

Comme chaque année l'entretien du site du ZICH a nécessité plusieurs journées de travail, coupe du gazon, élagage des arbres et des haies, plantation d'arbuste et de plantes à fleurs etc. L'abattage de certains arbres mettant en danger la sécurité a été effectué.  
Mise en place d'un garde corps entre l'étang IRIS et l'étang CONCOURS.  
Journée propreté à Molsheim : participation active des membres de l'AAPPMA.

### **Prévision pour 2017:**

Remblayer le parking avec une couche de gravier.  
Traitement au nautex de l'étang de la Chapelle.  
Remise en état de la clôture du parking et peinture de la clôture du chemin de service.  
Mise en peinture des cabanes à matériel

### **Les gardes Pêche:**

Messieurs Christophe KREBS, Yannick GRASSER, Gaétan CHARTON ne sont plus garde pêche de l'AAPPMA de Molsheim. Mickael DAMOISEAU reste garde pêche particulier, il est rejoint par Serge RUDLOFF qui reprend du service dans cette fonction. Les membres du conseil d'administration les soutiendront en effectuant des contrôles au niveau des étangs du Zich et de la Chapelle.

### **Repeuplement :**

Pour la saison 2016 dans les étangs: immersions de 750 kg en décembre 2015 et 2450 kg entre mars et septembre 2016.  
Pour la Bruche 200kg de truites Fario (bassin), 100kg de gardons et 2000 truitelles fario.

### Prévisions étangs 2017:

620 kg effectué fin 2016 et 1600 kg entre mars et septembre.

### Prévisions Bruche 2017:

200 kg de truites fario (engagement du bassin)

### **Les règlements:**

Pas de changement majeur des règlements en 2016.  
Les règlements sont dans l'agenda, sur le site internet de l'AAPPMA et affichés aux étangs.

### **Les bénévoles:**

Une journée récréative a été organisée pour les bénévoles et leurs conjoints à l'étang bassin du Zich, pêche avec immersion de 50 kg de truites et repas au chalet concocté par le président étaient au programme. Le vice président remercie chaleureusement tous ces bénévoles qui nous apportent aide et soutien tout au long de l'année.

### **Les cartes de pêche:**

Nous avons été informés en novembre de la décision du conseil d'administration du bassin Bruche-Mossig de ne pas reconduire en 2017 la carte de pêche bassin. Pour préserver les intérêts de nos membres nous avons optés pour l'adhésion à l'URNE uniquement la Bruche et le Dachsteinerbach. Pour suivre l'évolution nous avons également mis en place la vente des cartes

de pêche sur internet. Nous avons aussi créé une carte annuelle et journalière étang du Zich tout comme celle de l'étang de la Chapelle.

Les étangs du ZICH et de la Chapelle ne sont en principe pas concernés par la réciprocité URNE. (A la date de rédaction du présent, cette affirmation est remise en cause sur l'un des étangs du Zich en raison de sa superficie).

Le président, le vice président, et les membres présents regrettent le manque d'information de la Fédération concernant l'URNE.

### **Divers:**

Création d'un nouveau site internet aappmamolsheim.fr et d'une page Facebook.

### **Point N° 10 :**

#### Questions au conseil et aux invités :

Intervention préalable de Patrick MATHIEU, président du comité de Bassin et représentant la Fédération.

Il donne des précisions quant à la décision en 2016 de supprimer la carte Bassin en 2017. Seuls 406 sur les 3000 de la Fédération étaient détenteurs de la carte Bassin. Les recettes Bassin ont été utilisées à l'empoissonnement : truites, blancs et carnassiers.

Quant à l'information sur l'URNE, il fait référence à la réunion des présidents le 23 septembre 2016 au Zich à Molsheim. Le vice-président Bernard SCHALK, fait remarquer, qu'il n'y a pas eu une réelle information quant à l'application de l'URNE et ses modalités de détail. On est resté sur des généralités qui n'ont pas permis de vraiment éclairer les futurs adhérents. La seule chose évidente, devant la disparition de la carte bassin, il fallait adhérer à l'URNE, pour maintenir une qualité de prestation pour les pêcheurs.

Patrick MATHIEU, poursuit : La taxe fédérale pour cette année ne sera acquittée qu'une seule fois. A l'avenir, chaque fois qu'un pêcheur voudra prendre une carte dans une nouvelle APP, il devra s'acquitter de la taxe fédérale. D'où l'intérêt de rejoindre l'URNE, pour éviter cet inconvénient. Il se dit satisfait du résultat, en effet adhérer à l'URNE permet de pêcher sur tout le territoire en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> auprès des AAPPMA ayant adhéré à l'URNE. Autre intérêt selon MATHIEU, le reempoissonnement et la redistribution des subsides de l'URNE par la Fédération. Bien que le Bassin arrête la carte, il maintient l'alevinage pour une dernière fois.

Il souhaite que les AAPPMA, s'associent au Bassin afin que le subside de l'URNE, lui soit reversé et puisse ainsi procéder à l'empoissonnement sur le linéaire Bruche.

Il regrette que des AAPPMA, s'opposent à cette démarche.

Il souhaite faire passer au niveau Bassin, la gestion des rivières, des frayères, et les grands travaux. Il estime que la cotisation de 1,50€ par pêcheur n'est pas importante, mais avec 3000 adhérents, la somme permet des réalisations.

Il rappelle l'adresse du site du Bassin : bassinbruchemossig.fr.

La Fédération mettra à disposition des associations 300€ pour les aider à s'équiper en informatique en vue de la vente des cartes sur internet.

Q : Comment ça marche pour la mise en place des cartes inter actives, quant et comment seront-elles publiées :

R : Pas avant que nous ayons toutes les informations. Les parcours figureront sur les sites.

Les cartes papiers disparaissent l'année prochaine, ce qui permettra d'acheter sa carte sur le site à tous heures.

Q : Demande d'éclaircissement quant à la possibilité de pêcher sur tout le territoire.

R : Effectivement, auprès des AAPPMA ayant adhéré, mais très certainement après une année d'exercice il y aura des ajustements à faire.

MATHIEU, précise que le Bassin a décidé de soutenir les associations en 1<sup>ère</sup> catégorie, pour empoissonnement en truitelles ; (Mercie du président Raymond BACKERT).

Q : Avec la carte URNE, est-il possible de pêcher à La Pierre Percée et au Stock.

R : Oui. Si vous avez déjà acheté votre carte vous devrez prendre l'URNE.

Q : Ou peut on prendre le timbre ?

R : Après des associations qui sont en réciprocité.

Q : La Magel est-elle dans l'URNE ?

R : Pas de changement par rapport à 2016, il faut prendre la carte pour la Magel.

Bernard remercie Patrick MATHIEU, pour ces détails, mais regrette de ne pas avoir été informé plus avant, notamment pour les pêcheurs.

Patrick : Justement l'AG, est faite pour informer les pêcheurs, il estime qu'en tout état de cause c'est aux AAPPMA, de transmettre l'information.

Il rappelle qu'en matière de pollution, les pêcheurs ont un rôle à jouer, notamment en faisant remonter l'information le plus rapidement possible.

Q : Les informations sur le net c'est bien, mais pour ceux qui ne sont pas équipés ?

R : Bernard : Les informations sont affichées aux tableaux du Zich.

Q : Si on prend la carte à Molsheim, est ce que les étangs sont compris ?

R : Oui, les étangs du ZICH et de La Chapelle sont inclus. Il y a toutefois la possibilité prendre les étangs seuls : (40€ le Zich, 40€ la Chapelle).

Le président clôture l'assemblée à 11H30, en renouvelant ses félicitations au trésorier pour son excellent travail, et redit son bonheur de travailler avec une très bonne équipe motivée.

ANNEXES :

1 – Programme 2017

Le Secrétaire  
CERBOS Jean-Louis

Le Président  
BACKERT Raymond



## Programme prévisionnel 2017

### Assemblée générale

Dimanche 15 janvier à partir de 10h00

### Vente cartes de pêche

Samedi 7 janvier 14h00 à 18h00

Dimanche 22 janvier 9h00 à 11h30

Samedi 28 janvier 14h00 à 18h00

Dimanche 5 février 9h00 à 11h3

Dimanche 26 février 9h00 à 11h30

Ventes à partir du 20 mars 2017 chez FARIO à Dorlisheim.

### Festivités

Samedi 14 janvier	Crémation des sapins
Samedi 4 mars	Ouverture des étangs
Samedi 11 mars	Ouverture truite fario Bruche
Dimanche 2 avril	Pêche grosses truites
Lundi 1 mai	Buvette Marché annuel de Molsheim
Samedi 8 juin	Pêche semi nocturne
Dimanche 25 juin	Pêche découverte des enfants
Samedi 8 juillet	Pêche inter-sociétés
Dimanche 8 octobre	Pêche grosses truites
Dimanches 5, 12 Et 19 novembre	Pêche aux brochets (19 novembre de 8h à 11h)

### Travaux et divers

Samedi 25 mars	Journée de travail à 8 h au ZICH
Samedi 14 octobre	Journée de travail à 8 h au ZICH
Lundi 30 octobre	Fermeture des étangs Iris, Concours et Bassin. <i>Les étangs Joncs et Chapelle restent ouverts en no kill</i>

L'AAPPMA se réserve le droit de changer ou de supprimer des manifestations en fonction des circonstances.

Le conseil d'administration